

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Histoire et évolution de l'Annuaire romand de l'instruction publique
Autor: Chevallaz, Georges-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire et évolution de l'Annuaire romand de l'Instruction publique

ORIGINE ET DÉBUTS.

L'Annuaire suisse paraissait depuis 1886, à partir de 1891 sous la signature du D^r Huber, chancelier de l'Etat à Zurich et secrétaire permanent de la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique. Très consulté en Suisse allemande, ce Jahrbuch était fort peu connu et encore moins utilisé en Suisse romande. Le conseiller d'Etat du Tessin Garbani fut le premier à faire en 1906 allusion à une édition française du Jahrbuch. L'idée fit rapidement du chemin et, tout aussi rapidement, l'on renonça à une simple traduction de l'édition allemande. Appuyé sur une résolution de la Société pédagogique romande réunie en congrès à Genève en juillet 1907, William Rosier, de Genève, présenta la même année une proposition à la Conférence suisse que présidait le Vaudois Camille Décoppet. Il semble qu'il y ait eu quelques susceptibilités à ménager, car il y eut de « longues et laborieuses discussions » au sein de la commission nommée par la Conférence suisse, de la Conférence romande, enfin de la Conférence suisse réunie à Aarau le 24 février 1909 ; celle-ci décida le principe d'une édition de langue française aussi et que le rédacteur zuricois et le romand « devront s'entendre pour l'utilisation des matériaux de statistique et pour le choix des articles communs aux deux éditions... de manière à conserver à l'œuvre son caractère national » ; d'une publication unique pour la Suisse, la division de l'édition en deux publications allait rompre, pensait-on, cette belle unité nationale ; c'est pourquoi l'Annuaire français devait rester en communion étroite avec l'édition allemande.

Le 17 avril 1909, la Conférence romande, constituée par les conseillers d'Etat Rosier (Genève), Décoppet (Vaud), Quartier-la-Tente (Neuchâtel), Python (Fribourg), Lohner (Berne) et Burgener (Valais), désigna à l'unanimité comme rédacteur François Guex, directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud. L'appui financier du Département fédéral de l'Intérieur, promis dès 1906, était acquis.

Le premier Annuaire parut en 1910, « publié par François Guex. Ouvrage honoré d'une subvention de la Confédération et des cantons romands ». Le rédacteur en explique la genèse et le but dans une

longue « introduction » qui révèle son ambition de « faire de l'Annuaire un répertoire, une façon de dictionnaire riche en documents précis et utiles... A la longue, l'ouvrage, ajoute-t-il, pourra devenir... une véritable encyclopédie de l'enseignement national ».

Ce caractère national, que nos Confédérés craignaient de voir atteint par la publication de deux Annuaire, est mis en lumière de nouveau dans l'introduction de 1911 où Fr. Guex affirme que l'Annuaire « est une œuvre nationale par le but qu'il vise et par l'esprit qui l'anime ». Les introductions — appelées parfois au cours des années « préface » ou « avant-propos » — sont de plus en plus brèves et se contentent bientôt de présenter les articles qui suivent ; elles disparaissent dès 1949. Elles ne s'allongent que pour célébrer les mérites du rédacteur défunt, François Guex, par William Rosier en 1918, Jules Savary en 1929, Ernest Savary en 1932, ou pour retracer l'histoire de l'Annuaire en 1935, 1939 et 1950, ou encore — mais une seule fois, en 1920 — pour exprimer des réserves expresses sur deux articles concernant « La psychanalyse et l'éducation » (par Pierre Bovet) et « La méthode Montessori au Tessin » (par M^{lle} Louise Briod), deux innovations qui paraissent dangereuses au rédacteur, Jules Savary. Une introduction émouvante, celle de 1928, fait état des difficultés rencontrées par le même rédacteur qui « à deux reprises a senti passer le souffle de la mort » (il mourra l'année suivante) et a dû renoncer à écrire un article important ; néanmoins, des concours divers lui ont permis de publier un volume « d'une variété, d'une richesse, d'un intérêt exceptionnels » auxquels ont collaboré des auteurs de tous les cantons romands.

RÉDACTION

Tandis que le premier rédacteur assumait seul la publication de l'Annuaire qui parut sous son nom jusqu'à sa mort en 1917, la Conférence romande, sur l'initiative de son président William Rosier, décida de ne « plus laisser toute la responsabilité peser sur un seul homme » et désigna une commission de rédaction constituée par un délégué de chacun des cantons intéressés ; dès 1918, le titre de l'Annuaire est suivi de l'indication : « Publié sous les auspices de la Conférence intercantonale des Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération », et la liste des membres de la commission remplace en deuxième page celle des ouvrages de François Guex.

Les rédacteurs sont, après François Guex, Jules Savary (1918-1929), Ernest Savary (1930 et 1931), Louis Jaccard (1932-1952), et, dès 1953, le signataire de cet article. A ce moment-là, et dès 1948, l'Annuaire s'intitule « Etudes pédagogiques » pour rendre « le volume plus attrayant » et sans doute pour que le titre réponde mieux au contenu.

La commission de rédaction a subi de plus nombreux changements, c'est évident ; elle fut composée tout d'abord de William Rosier, Marcel Marchand, Emile Gremaud, Albert Hoch et Ch. Ad. Barbier, et depuis 1919 de M.A.-U. Tarabori. A partir de 1925, la présidence est assumée par le chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, ce qui permet d'établir la succession suivante : MM. Alphonse Dubuis, Maurice Paschoud (1931), Paul Perret (1932-1945), Edmond Jaquet (1946 et 1947), enfin M. Pierre Oguey. Les autres membres changent aussi et l'on voit apparaître successivement : pour Genève, MM. Albert Malche (1925) et Henri Grandjean (1937) ; pour le Valais, MM. Maurice Mangisch (1932), l'abbé Boucard (1944) et Eugène Claret (1955) ; pour Fribourg, M. Paul Esseiva (1946) ; pour Berne, MM. Ch. Junod (1939) et P. Rebetez (1959) ; pour Neuchâtel, MM. William Bolle (1932) et Charles Bonny (1952). Vingt et un délégués ont donc représenté les cantons romands et le Tessin jusqu'à ce jour. Il convient cependant de signaler que les Grisons ont eu, en 1949 et 1950, un délégué en la personne de M. Olaf Tönjachen. C'est cette commission qui établit le programme de l'ouvrage et le soumet, par l'intermédiaire du rédacteur, à l'approbation de la Conférence romande des Chefs de département de l'Instruction publique.

L'administration a été assumée depuis les débuts par M. Samuel Payot, éditeur, puis dès 1951, par son fils, M. Marc Payot.

MATIÈRE

Il n'est que de parcourir les sommaires de l'Annuaire pour se rendre compte de la richesse de documentation, de la variété d'idées, de l'abondance des matières traitées au cours de cinquante années. Il est bien peu de sujets que l'actualité ait laissés échapper au rédacteur. La table méthodique que nous publions en est le meilleur témoignage. Signalons toutefois l'absence de tout article sur la Saffa de 1927, absence que justifie le rédacteur en disant que sa table des matières était suffisamment chargée lorsque l'exposition s'est ouverte. Une des intentions du premier rédacteur n'a pas été réalisée très longtemps : il voulait publier chaque année une « revue » ou géographique, ou scientifique, ou astronomique, ou encore de l'hygiène scolaire ; mais tandis que celle-ci paraissait jusqu'en 1927, la revue géographique a paru 9 fois, la revue astronomique 3 fois, l'année littéraire et la chronique scientifique une seule fois.

Notons encore l'effort tenté quelquefois pour publier plusieurs articles se rapportant au même sujet : l'Exposition nationale de 1914 (3 articles), l'éducation du caractère (1929, 4 articles), la gymnastique (1930, 4 articles), les mathématiques et les sciences (1951, 3 articles) : une telle concordance est évidemment très difficile à réaliser et l'on comprend que les rédacteurs aient dû se borner souvent à deux articles sur le même sujet.

Bien entendu, l'Annuaire reflète les préoccupations du moment : la guerre de 14 et ses conséquences, en particulier le puissant mouvement de rénovation de l'école ; l'éducation civique dans les années des deux guerres ; la défense des humanités, etc.

L'Annuaire de 1916 « porte l'empreinte des graves préoccupations de l'heure présente et des brûlantes questions que soulève au point de vue éducatif le grand conflit européen », déclare l'introduction ; elle ajoute : « Il n'y a pas à en douter : l'esprit de l'enseignement est en train de se renouveler ; il prend une signification morale qu'il n'avait pas autrefois au même degré ». Deux ans plus tard, l'introduction précise : « L'école continuera à former le citoyen et elle devra... lui donner le sentiment net, conscient, de sa fonction sociale, de la part de responsabilité qu'il a par son bulletin de vote dans la conduite des affaires de la communauté... » On demandera à l'école de « consacrer son principal effort à la formation du caractère et de la volonté, à l'éducation des sentiments, au développement de l'homme tout entier. Elle devra se rapprocher de la vie et faire appel toujours davantage à la méthode expérimentale... » et se pénétrer des principes de « justice, d'humanité, de solidarité sociale ». Aujourd'hui, sans renier aucun élément de ce programme, on mettrait volontiers l'accent sur le développement d'une conscience internationale.

CHRONIQUES.

Les chroniques qui couvrent 194 pages en 1910 (sur 480 que compte le volume) se réduisent très vite à moins de 100, s'étendant sur 32 pages seulement en 1922 (sur 272) pour remonter peu à peu et exceptionnellement jusqu'à 140 pages en 1934 (sur 286), pour retomber à 39 pages (1952), puis entre 40 et 50 pages, avec un sursaut de 59 pages en 1958 (sur 144).

Elles ont été généralement rédigées par les délégués des cantons à la commission de rédaction ; les seules exceptions sont celles de MM. Duvillard puis Atzenwiler, chroniqueurs genevois de 1921 à 1941, de MM. Félix en 1950 et Bezzola en 1958 pour les Grisons, enfin, pour Vaud, des chefs des services primaire et secondaire et de MM. L. Meylan et G. Panchaud (1959), professeurs à l'Université.

La chronique de la Suisse allemande — devenue Suisse alémanique depuis 1949 — date de 1930 ; rédigée jusqu'en 1957 par M. Ed. Blaser, professeur à Zurich, elle l'a été en 1958 par M. le Dr Martin Simmen, rédacteur de la Schweizerische Lehrerzeitung.

Ajoutons qu'une rubrique « Législation » a paru régulièrement jusqu'en 1916 (de 67 à 134 pages), puis par intermittences, avec un nombre de pages très variable (de 3 à 49), et a disparu en 1942, pour reprendre sa place exceptionnellement en 1947 avec 5 pages.

DIVERS.

A ce propos, disons que le nombre des pages de l'Annuaire a subi de très nombreuses variations, partant de 480 en 1910 (534 en 1911 pour descendre à 260 en 1923, passant de 336 en 1924 à 256 en 1927, remontant à 352 en 1930 pour descendre graduellement à 200 en 1937 et se fixer successivement à 192 (1938-1946), 176 (1947-1951), avec exceptionnellement 188 pages en 1950, enfin 144 dès 1952. La couverture bleu ciel devient rouge brique en 1939 et vieil or dès 1952. Il y a d'aussi nombreuses variations soit dans les pages réservées aux articles importants (de 256 en 1911 à 80 pages en 1958, le minimum), soit dans la présentation de ces articles en une ou deux « parties ». Ces variations sont dues à l'augmentation des frais d'impression : en 1920 déjà, la préface signale « l'élévation démesurée des frais d'impression » ; elle le répète en 1921, en 1922, et chaque fois annonce une diminution des pages, diminution dont les chroniques font généralement les frais. Ces augmentations se renouvellent à maintes reprises et nous ne sommes certainement pas au haut de la spirale des prix !

Par contre, il ne semble pas que le prix de vente de l'exemplaire ait beaucoup varié : fixé à 5 francs, il a été porté à 6 francs en 1945 et n'a pas varié depuis.

Un dernier renseignement intéressant : les cantons ont souscrit :

	<i>Berne</i>	<i>Fribourg</i>	<i>Genève</i>	<i>Neuchâtel</i>	<i>Tessin</i>	<i>Valais</i>	<i>Vaud</i>
1912	50	100	200	150	50	50	40
1959	100	130	250	150	50	100	500

CONCLUSION.

Paul Perret, conseiller d'Etat, écrivait en 1939 quelques pages intitulées « Après trente ans » ; au début d'une nouvelle guerre générale, il estimait que l'Annuaire ayant résisté aux secousses du conflit 1914-1918, « notre devoir à tous, impératif et clair » consiste « à maintenir de toutes nos forces et jusqu'aux limites du possible, les activités du temps de paix ». « Etroitement unis dans une collaboration confiante, les cantons » romands et le Tessin « apportent par l'organe de leurs meilleurs spécialistes les études les plus variées, échos fidèles des mouvements d'idées qui ne cessent d'agiter et de tenir en éveil les milieux pédagogiques ». Il termine en disant : « C'est le pays que nous voulons servir en travaillant au service de l'école, le pays et sa jeunesse ».

Cette jeunesse a-t-elle beaucoup changé ? En 1916, M. Albert Chessex notait, dans son article sur « L'école populaire pendant la

guerre européenne », que l'on constate plus de nervosité en classe, une excitabilité plus grande, donc plus de distraction : la discipline en devient plus difficile ; il note aussi que le respect de la vie humaine a baissé. Aujourd'hui, nous pourrions faire exactement les mêmes constatations ; mais nous les attribuons moins à l'influence d'une guerre qu'à d'autres facteurs tels que la démission de beaucoup de parents, la distraction perpétuelle et la dispersion que provoquent journaux d'enfants, cinémas, radio, télévision, la vie fiévreuse, des événements durables ou inattendus, qui nuisent à la concentration. Le remède n'est pas seulement dans un assouplissement des programmes, une adaptation serrée aux besoins de l'époque (l'école doit devenir de plus en plus un organe technique « créé pour fournir à la jeunesse ... les connaissances dont elle ne peut se passer » écrit M. Jean de la Harpe en 1934), mais dans le choix et la formation de maîtres qui soient « des personnalités robustes et généreuses » qui sachent « résister au vieillissement du métier » et qui portent « en eux une vocation plus impérieuse », car, ajoute-t-il, « là où il n'y a pas de personnalité, il n'y a ni pédagogie, ni science, ni vraie culture ». Voilà ce que doivent trouver devant eux les enfants de notre époque, et que ces personnalités soient capables de faire de leur classe « un îlot de sérénité » (M. Léon Barbey, 1944). Que changerions-nous à cela en 1959 ? C'est un honneur pour l'Annuaire « Etudes pédagogiques » d'avoir toujours placé au premier plan de ses préoccupations les principes essentiels, les facteurs premiers d'une éducation saine et efficace.

Nous ne pouvons que souhaiter à l'Annuaire de l'instruction publique de continuer dans cette voie, soucieux de guider sans imposer, d'informer sans contraindre, de présenter les problèmes actuels sans parti pris, de revenir avec force aux constantes de la pédagogie qui donnent une valeur durable aux recherches, aux essais et aux innovations qui les respectent et laissent sombrer dans l'inefficacité et l'oubli ceux qui les négligent.

L'Annuaire « Etudes pédagogiques » est heureux de remplir cette tâche et reconnaissant à tous ceux qui l'y ont aidé dès le début : la Confédération et les membres de la Conférence romande des Chefs de Département de l'instruction publique par leur appui moral et financier, les présidents et les membres de la commission de rédaction par leur vivante et fidèle collaboration, les rédacteurs d'autrefois par leur activité inlassable, l'administration par son service précis et bienveillant.

G. CHEVALLAZ

L'édition 1959 des *Etudes pédagogiques* compte exceptionnellement 160 pages au lieu du nombre traditionnel de 144, grâce à la générosité de l'administrateur M. Marc Payot, éditeur, à Lausanne.